

Éditorial

Nous sommes optimistes!

Lors de l'assemblée plénière du 9 juin, le travail accompli par tous a porté ses fruits et le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants a écouté nos propositions et retenu la plupart d'entre-elles. Le budget, notamment, sera augmenté en 2010 et les années suivantes.

Nous allons donc dès la rentrée nous atteler aux travaux demandés:

- imaginer l'organisation de la réserve militaire à l'horizon 2015 en tenant compte des futurs 70 bases de défense;
- promouvoir une réserve citoyenne simplifiée et écrire une directive sur son administration;
- développer les transversalités européennes et otaniennes;
- développer le réseau des entreprises partenaires de la défense;
- accompagner les associations de réservistes dans une synergie renouvelée, internationale et plus représentative;
- lancer une campagne de publicité/recrutement grâce à la Dicod.

Ces chantiers expliqués par le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants et approuvés par tous en assemblée générale vont encore faire progresser la réserve qui est indispensable aux armées, aux services et à la gendarmerie.

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances! Que la force et la sérénité qu'elles procurent vous permettent de continuer à bâtir une réserve plus représentative de la nation et revalorisée.

*Le général de Brigade
Christian HOUDET,
secrétaire général du CSRM*

Sommaire

Page 1:

- A la une : Journée Nationale du Réserviste 2009: premiers bilans
- Journée Régionale du Réserviste à Caen: 1000 pour une nuit

Pages 2 et 3:

- Rencontre avec... Marie-Pierre Logelin, réserviste citoyenne

Page 3:

- devenir Partenaire de la réserve citoyenne

Page 4 et 5:

- Dossier intelligence économique

Page 6:

- Telex, l'actualité du secrétariat général et de la réserve

A la une...

JNR 2009: premiers bilans

Au lendemain de 9^{ème} édition de la Journée nationale du réserviste, force est de constater que celle-ci a rencontré un succès sans précédent.

Le changement de date, des partenaires variés et surtout l'implication des municipalités, ont permis de donner le nouveau souffle tant attendu à cet évènement.



En effet 335 communes et 92 départements ont accueillis des manifestations dédiées à la JNR, ce qui représente une nette progression par rapport à 2008. La nature de ces manifestations. Par ailleurs, l'effort de communication consacré à la JNR a porté ses fruits, le site internet du CSRM a connu des taux record de connexions. En effet, plus de 5000 internautes ont accédé au site chaque jour entre le 1^{er} et le 8 mai, et plus de 160 000 connexions entre le 1^{er} avril et le 10 mai. A ce jour, nous dénombrons 5 reportages télévisés et des dizaines d'articles dans la presse nationale et régionale mais également sur les sites internet.

1000 POUR UNE NUIT



Venus de Normandie, de Bretagne, des Pays de Loire et de la région Centre (20 départements représentés), tous grades et toutes armées confondus, plus de 1000 réservistes de la Région Terre Nord-Ouest se sont retrouvés le 28 mars à Caen pour une marche de nuit de 25 km. Destination? Les plages de Normandie afin de commémorer ensemble le 65^{ème} anniversaire du débarquement.

Plus d'une année aura été nécessaire à la réalisation de ce projet d'envergure. Initialement programmé le 27 septembre dernier, mais annulé en raison du sommet des ministres de la Défense européens à Deauville, ce week-end, a permis à tous de se rencontrer, de renforcer la cohésion des unités participantes et de commémorer ensemble la fin de la seconde guerre mondiale.

Le week-end s'est achevé par la visite du mémorial du Caen et une cérémonie militaire durant laquelle plusieurs réservistes ont été décorés, en présence du Général Houdet, secrétaire général du CSRM et du général Dubourdieu, commandant la RTNO.

RENCONTRE AVEC....

Marie-Pierre Logelin, professeur de lycée et réserviste citoyenne

Vous êtes réservistes citoyenne: quelles sont les raisons qui vous ont incitée à prendre cet engagement?

Professeur de Lettres-Histoire-Géographie-Education civique en lycée technique et professionnel, prenant acte du vote de la Loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, je pris contact, dès 1998, avec le Bureau du service national de Paris afin d'envisager les moyens de concrétiser le partenariat Education nationale-Défense voulu par la loi et formalisé par le premier Protocole signé par les deux ministres. C'est en janvier 1999 qu'eut lieu la première intervention du Bureau du service national (BSN) de Paris au lycée Martin Nadaud¹: information de tous les élèves sur la loi du 28/10/97, le recensement, la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD). Chaque année depuis, cette intervention a été renouvelée auprès des élèves des classes de secondes.

D'autre part, je tente depuis de longues années de sensibiliser l'institution éducative à la nécessité de marquer l'accès des lycéens à la majorité civique et civile, de solenniser leur entrée dans le corps souverain des citoyens. Depuis 1974, la majorité des jeunes français atteignent la majorité au lycée... dans l'indifférence générale.

En décembre 1999, eut lieu un premier accueil des élèves atteignant la majorité pendant l'année scolaire 1999/2000 en présence d'élus (député, conseiller régionale, maire adjoint), d'un représentant de l'Institution (inspecteur d'Académie), de la défense (Colonel Arnaud, directeur du BSN à l'époque) et de monsieur le professeur Nicolet, chargé par le ministre de l'intérieur de la rédaction de la plaquette: "Pour faire votre métier de citoyen" destinée aux nouveaux électeurs.

Le partenariat avec le BSN de Paris se poursuivit avec l'organisation, le 5 mars 2003, d'une JAPD spéciale en Maire du XXème arrondissement. 80 à 90 jeunes gens et jeunes filles étaient réunis, encadrés par la BSN, dans la salle des mariages et la salle des conseils, aménagées spécialement. A l'issue des modules de l'après-midi, les élèves se virent remettre solennellement leur certificat de participation dans le salon d'honneur.

Simultanément était dispensée une information aux élèves non nationaux, quelles que soient leur situation et leurs demandes, par le greffier en chef du Tribunal d'instance de Paris 20^{ème}, pour le ministère de la justice, sur la loi relative à la nationalité et par la responsable du service "Formation et contentieux" de la Préfecture de Police, pour le ministère de l'intérieur, sur les modalités du séjour sur le territoire français.

L'objectif de la journée était:

- de rappeler fortement le rôle assigné par la loi du 28 octobre 1997 aux ministères de l'éducation nationale et de la défense dans le parcours citoyen;
- d'accueillir les lycéens dans le lieu d'exercice de la citoyenneté: la Mairie;
- de limiter, autant qu'il est possible, le nombre de lycéens en situation irrégulière au regard du séjour, en les incitant à effectuer, à temps les démarches qui leur permettrait de sortir de l'illégalité.

A la suite de cette journée, Sylvie Rachet, elle-même réserviste citoyenne m'a demandé un entretien pour un article destiné à la revue de l'APHG (Association des professeurs d'Histoire-Géographie). C'est au cours de cet entretien qu'elle m'a parlé de la réserve citoyenne, dont j'ignorais l'existence, et m'a proposé de l'intégrer. Peu de temps après, je recevais un dossier de RC de la Région Ile-de-France. Mon premier agrément date du 1^{er} mai 2004, il fut renouvelé le 1^{er} juin 2007.

Vous êtes enseignante en lycée: comment conciliez-vous votre vie professionnelle et vos missions de réserviste citoyenne?

Comme je vous le disais, c'est dans le cadre de ma vie professionnelle que, très naturellement, j'avais entamé un partenariat avec la défense. Le statut de réserviste citoyenne m'a permis de développer et d'enrichir les actions organisées en direction des lycéens. C'est ainsi qu'une deuxième JAPD spéciale fut organisée – toujours avec le BSN de Paris- en 2005 à Monthléry (site choisi en cohérence avec les spécialités de Bac pro et BTS logistique et gestion des transports).

Mais jamais je n'aurais pu, sans l'aide des services du général Gouverneur Militaire de Paris, organiser, en 2008 une journée dont les activités se répartissaient sur les sites des invalides, de l'Ecole militaire et de l'UNESCO (où le BSN de Paris avec réuni nos élèves pour une JAPD exceptionnelle).

D'autre part, constatant le faible taux de recensement "à l'heure", en particulier en Ile -de-France, j'ai eu l'occasion de proposer la diffusion d'un outil interactif, utilisable par tout enseignant, destiné aux élèves de 3^{ème}, dans l'objectif d'améliorer ce recensement. J'ai donc participé en 2006 à la conception et à la réalisation du DVD "Objectif citoyen".

L'outil national de gestion des élèves (SCONET) me semblait pouvoir être utilisé pour évaluer, niveau des établissements scolaires, le taux de recensement des élèves concernés, permettant du même coup des actions locales destinées à l'améliorer. Cette recommandation a été inscrite dans le Protocole d'accord signé le 31 janvier 2007.

Je souhaitais aussi favoriser l'engagement des jeunes gens et jeunes filles et le développement des réserves. C'est pourquoi j'ai pu susciter les interventions du Groupement de Recrutement Sélection de la RTIDF en milieu scolaire.

Les enseignants et vos propres élèves sont-ils intéressés et motivés par les activités de réserve?

Dans ces différentes actions, je n'ai jamais rencontré la moindre réticence, ni chez mes collègues, ni chez les chefs d'établissements. Au contraire, beaucoup d'entre eux avaient conscience que le développement de l'esprit de défense chez nos élèves, issus dans leur immense majorité d'une immigration récente, ne pouvait que les aider à s'ancrer dans l'identité nationale et leur offrait des possibilités d'engagement et de progression personnelle. Quant aux élèves, ils ont toujours accueilli avec un vif intérêt les différentes interventions des "uniformes" au sein du lycée.

Dans le cadre de la journée du 27 mars 2008, environ 180 élèves de terminale et de BTS ont participé à un forum sur l'implication du citoyen dans la défense: information sur les carrières militaires, les emplois civils au sein des armées, la réserve opérationnelle... Ils ont manifesté un intérêt particulier pour le stand du CSRM. Le général Houdet, qui nous a fait l'honneur de sa présence peut en témoigner.

Pour finir le bilan de cette opération, j'avais recueilli les réactions des élèves, par un système de fiches-questionnaires anonymes.

La période du 31 mars au 18 avril 2008 fut perturbée par des mouvements lycéens. Néanmoins un nombre significatif de fiches retournées a permis d'en faire une évaluation statistique pertinente. 28.5% des élèves se disaient intéressés par une carrière militaire, 26.5% d'entre eux envisageaient de s'engager dans la réserve opérationnelle.

Quelles sont les actions prévues en 2009?

Le 8 avril, dans le cadre du projet "Majorité 2009", tous les élèves du Lycée Martin Nadaud nés entre le 1^{er} septembre 1990 et le 1^{er} septembre 1991 ont été réunis au Sénat, pour un après-midi sur le thème de la majorité, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chevènement. Il s'agissait de marquer l'accès à la citoyenneté active et d'en décliner toutes les implications dans la vie civique, civile, professionnelle et familiale. La défense a eu toute sa place dans cet événement: un officier général est intervenu sur l'esprit de défense (au sens global) et l'engagement du citoyen pour la défense de la nation. Un jeune engagé de retour d'une opération extérieure (OPEX) a également témoigné de son expérience.

La journée s'est terminée par un ravivage de la Flamme, sous l'Arc de triomphe.

Devenir Partenaire de la réserve citoyenne

Dans son article 1^{er}, la loi portant organisation de la réserve militaire et du service de défense, prévoit l'attribution pour une durée déterminée, par arrêté ministériel, de la qualité de "partenaire de la réserve citoyenne" aux associations de réservistes, d'anciens militaires ou dont les activités contribuent à la promotion de la défense nationale.

L'attribution aux associations de réservistes de la qualité de "partenaire de la réserve citoyenne" est prononcée par le secrétaire général du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM), après étude des dossiers de candidature qui lui sont présentés. Elle est conditionnée par un certain nombre d'exigences, précisées dans la charte "partenaire de la réserve citoyenne". Toute association dont l'objet répond aux critères rappelés au premier paragraphe peut présenter au CSRM un dossier de candidature.

A savoir: le dossier présenté par l'association candidate doit comporter une attestation de son affiliation à l'une des associations nationales membre du CSRM. Cette disposition, nouvelle, répond au souhait du secrétariat général du CSRM de renforcer sa collaboration avec les associations nationales et de les voir s'impliquer davantage dans le partenariat citoyen.

Intelligence Economique

Le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale a mis en avant le renforcement des liens entre civils et militaires. En ce sens les réservistes, femmes et hommes confirment leur engagement **doublement citoyen**. A travers ses missions le CSRM propose une démarche claire: le [Partenariat Entreprise-Défense](#) qui valorise la politique d'emploi des réservistes, et permet aux entreprises partenaires de participer à des **Séminaire d'Initiation à l'Intelligence Economique (SIE)**, et d'être bénéficiaires du **dispositif mémento**.

Le dispositif mémento: des « Savoir-faire » de haute qualité

Ce dispositif offre aux entreprises des savoir-faire et des outils militaires retranscrits en langage civil et adaptés à leurs besoins et mode de fonctionnement. Cette "traduction" a été élaborée à partir d'un travail collaboratif qui inclut la participation d'institutions civiles et militaires, piloté par le CSRM et le cabinet ITB (Intelligence and Technology for Business, cabinet de conseil en stratégie opérationnelle).

Quatre mémentos sont disponibles : le [premier](#) concerne le cycle du renseignement, le [deuxième](#) la planification opérationnelle. A l'occasion de cette cinquième édition deux nouveaux mémentos sont venus compléter le dispositif: le n°3 sur la Protection et la Sécurité de l'Information et le n°4 sur la MEDO.
Si les stagiaires ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité des intervenants, ils se sont également intéressés à la dimension pratique des mémentos.

Les Séminaires d'initiation à l'intelligence économique (SIE)

Les séminaires d'initiation et de sensibilisation aux outils militaires dans le cadre des démarches d'Intelligence Economique ont été mis en place grâce à la collaboration de 4 institutions: l'Ecole Supérieure des Officiers de Réserve Spécialistes d'Etat-Major (ESORSEM), le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM), l'Ecole de Guerre Economique (EGE) et plus récemment, le cabinet ITB.

A l'occasion de la cinquième édition du SIE qui a eu lieu les 13 et 14 mai 2009, nous faisons un point sur les temps forts de ces deux journées et sur les avancées du dispositif mémento.

Les temps forts de la 1^{ère} journée

La première journée a débuté avec l'intervention de **M. Christian Harbulot**, directeur de l'EGE et théoricien de la guerre économique, sur une introduction au concept d'IE, de ses origines à son développement en France. Concernant les précurseurs et les penseurs de l'IE, le directeur de l'EGE a développé une approche intéressante sur le sujet en mettant l'accent sur des hommes tels que Georges Doriot (inventeur du capital-risque) ou encore Richard d'Aveni (théoricien du conflit dans la sphère économique).

Après la présentation du concept, on vient tout naturellement à son premier pilier, la protection et la sécurité des informations, avec deux conférences tenues par **M. Février** – commandant (R) de la Gendarmerie Nationale et responsable de l'enseignement à l'IERSE (Institut d'Etudes et de Recherche pour la Sécurité des Entreprises) – et par **M. Pizzi**, responsable de la sécurité des systèmes d'information chez Eiffage, groupe spécialisé dans le financement, la conception, la réalisation et la maintenance d'infrastructures. Grâce à de nombreuses anecdotes et exemples marquants, les intervenants ont réussi à faire passer quelques messages essentiels, notamment le fait que 75% des problèmes de sécurité sont organisationnels.

Pour finir, le **général (2s) Pinatel**, président d'honneur de la FEPIE (Fédération des Professionnels de l'Intelligence Economique), a sensibilisé l'auditoire au cycle du renseignement ou cycle de l'information, précisant que toute information est à la fois un risque et une opportunité.

Les temps forts de la 2^{ème} journée

Décider est l'ultime but de l'IE. Dans ce domaine, les militaires ont un savoir-faire que les entreprises ne doivent pas négliger. Pour cela, le **colonel (R) Galy-Dejean**, responsable du pôle *Management* et *Decision Making* de Cyrale Management, nous a présenté une méthodologie de l'Armée de terre: la Méthode d'Elaboration d'une Décision Opérationnelle (MEDO). La MEDO est un outil de l'Etat-major (le comité de direction pour sa version civile) servant à planifier et conduire des opérations tactiques (et non stratégiques).

Décrire ici entièrement la MEDO serait trop laborieux. Voici un [document](#) du Ministère de la Défense la présentant. Pour résumer, la MEDO se décline en deux grandes phases. La première est une phase d'analyse et de synthèse. La deuxième phase permet d'élaborer des modes d'action amis et ennemis génériques et différenciés que l'on confronte pour voir les avantages et les inconvénients des options choisies.

La matinée s'est achevée par une intervention du **général (2s) Coulon** sur la méthode dans le cadre du processus de décision. Le général a mis l'accent sur l'existence de biais et heuristiques qui font que *«nos raisonnements ne répondent pas nécessairement aux critères de la pensée scientifique et rationnelle»*.

Après avoir abordé la veille, l'analyse et les processus de décisions, le dernier pilier de l'IE a été appréhendé: l'influence. Une table ronde animée par le **colonel Pâris**, secrétaire général adjoint du CSRM, et réunissait **M. Nicolas Arpagian**, rédacteur en chef de Prospective Stratégique, **M. François Bernard Huyghe**, chercheur à l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques) et spécialiste des infos stratégies, **M. Jean-Michel Lavoizard** de Diligence International, compagnie d'intelligence économique, et **M. Jean-François Ledru** du cabinet ITB.

Les opérations d'influence ne sont pas récentes mais malgré le développement de l'économie de l'immatériel et de la guerre de l'information elles ne sont pas encore des pratiques courantes dans l'entreprise. L'influence nécessite tout particulièrement une prise en compte hiérarchique et doit faire l'objet d'une véritable stratégie. En outre, indépendamment du fait que les pratiques d'influence ne soient pas toujours éthiques ou morales, l'influence ne signifie pas corruption.

Enfin, le **général de brigade Christian Houdet**, Secrétaire général du CSRM et **M. Alain Juillet**, (ancien Haut Responsable à l'Intelligence Economique) ont clos le séminaire. M. Juillet a noté que l'IE se basait principalement sur un savoir-faire et des techniques militaires que les entreprises se doivent d'acquérir. Il est également revenu sur la nouvelle doctrine américaine, le *"smart power"*, qui met l'information, l'intelligence et l'influence au cœur de ses pratiques, soulignant au passage que l'influence reste le problème majeur français.

Le retour sur expérience

Les questionnaires de satisfaction renseignés par les stagiaires à l'issue du stage témoignent de 95% de satisfaction dont 64% de "très satisfait" s'agissant de l'intérêt pour les connaissances délivrées.

Au cours de la cinquième édition M. Brice de Gliame, directeur général d'ITB, a distribué les mémentos, permettant ainsi aux stagiaires de repartir avec des outils directement applicables dans leurs entreprises.

La 6^{ème} édition du SIIE, d'ores et déjà en préparation, est prévue pour le second semestre 2009. Dans la mesure du possible certaines évolutions sont à prévoir, notamment la sortie du mémento n°5 sur la stratégie d'influence.



Télex- Télex – Télex – Télex-

PARTENARIAT DE RESERVISTES MILITAIRES EUROPEENS

Le 3 octobre 2008, les Réservistes Militaires Allemands de BAYREUTH, Haute Franconie, Italiens de VICENZA, Vénétie et Français d'ANNECY et environs se sont retrouvés en nombre dans le grand salon de l'hôtel de Ville d'Anancy.

Les Présidents des Associations de Sous-officiers et d'Officiers de Réserve, les Maires des trois Villes jumelées ont signé le premier partenariat triparti européen de réservistes militaires. Ces signatures ont eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, des trois pays membres de l'Union Européenne, et des Représentants de ces Associations de réservistes ainsi que de leurs Accompagnateurs.

Ce partenariat est conforme à la « Charte du Réserviste Militaire Européen ».

Préalablement à cette cérémonie les délégations des réservistes militaires de ces trois pays se sont recueillies et ont déposées une gerbe à la Nécropole Nationale des Glières à Morette (commune de Thônes)

Cette signature fait suite aux réflexions menées dans le cadre de la convention des forces de réserve qui se réunit annuellement depuis plus de 15 ans dans le département.

Le premier jumelage s'est concrétisé entre les associations de réservistes Italiens de Vicenza (Italie) et d'Anancy et environs en Avril 1999.

La même opération entre les associations de réservistes d'Anancy et environs et l'association des réservistes de Bayreuth (Allemagne) en Avril 2004.

Le Président ANSORGAGEND
Alfred DAVER

AU REVOIR!



L'adjutant Jean-Marie Breyse, est parti en retraite le 30 avril dernier. Responsable du secrétariat depuis 2002, mémoire vivante du CSRM, l'adjutant Breyse a toujours su allier efficacité et gentillesse.

Les personnels du secrétariat général et les membres du CSRM lui souhaitent une agréable retraite normande! L'adjutant Breyse est remplacé par l'adjutant-chef Nathalie Ribault à compter du 1^{er} juillet.

L'Actu du CSRM

- Conventions de partenariat:

L'une des préoccupations actuelles du CSRM, les conventions permettant à des réservistes opérationnels à servir dans l'intérêt de la défense, auprès d'une entreprise qui participe au soutien des forces armées ou accompagne des opérations d'exportation relevant du domaine de la défense (articles L 4221-8 et L 4221-9 du code de la défense) sont actuellement en cours de vérification auprès du service juridique de la direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD). Les premières signatures pourraient avoir lieu en septembre.

Par ailleurs, afin d'étudier l'évolution des conventions de partenariats et dans un souci d'amélioration du dispositif, un observatoire des conventions a été créé.

- Délégations aux réserves:

Gendarmerie:

Le colonel Jean-Louis SALVADOR, après 4 années de services, a quitté ses fonctions de chef d'Etat-major à la délégation aux réserves de la gendarmerie nationale, pour prendre le poste de délégué au patrimoine et directeur du Service historique de la défense (SHD), situé au fort de Vincennes. Le colonel Michel VENEL lui succède.

Armée de terre:

Le général Henri THOMAS succède au général DEFRETIN au poste de délégué aux réserves de l'armée de terre.

- Départs et arrivés au secrétariat général CSRM:

Le lieutenant de vaisseau Sophie TEYSSIERES quitte ses fonctions de chef du bureau de la gestion statistique et budgétaire pour prendre le poste d'adjoint J1 au CPCO, L'enseigne de vaisseau Laurent HARLES lui succède à compter du 15 juillet.

Le capitaine Xavier IDIER étant appelé à prendre les fonctions de sous-préfet, le capitaine Caroline CHARPENTIER lui succède à compter du 10 juillet.

Crédits photos:

- page 1: © RTNO
- page 5: © CSRM
- page 6: © CSRM



27 boulevard de Stalingrad

92240 Malakoff

Tel: 01 46 73 78 74

Fax: 01 46 73 77 18

Site: www.defense.gouv.fr/reserves

Mail: csm@cabinet.defense.gouv.fr